Image not found or type unknown

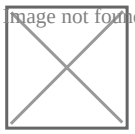

Tâches de travail sans rapport avec mon métier de base

Par **Dvdm**, le **20/09/2024** à **14:09**

Bonjour je suis chargée de communication et on me demande de répondre à des appels à projets ou faire des demandes de subventions est ce légal? Car dans mon contrat de travail je suis embauchée pour m'occuper de la communication générale d'une compagnie et d'après la fiche de poste, il n'est pas écrit que je doive réaliser les tâches supplémentaires demandées. Je vous remercie de votre éclairage

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés